

Après avoir présenté et analysé les documents en utilisant vos connaissances, vous montrerez les aspects politiques internes à la France de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

Document 1 : Intervention de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, à l'Assemblée nationale, 12 novembre 1954

"Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, des attaques à main armée, des attentats à la bombe, des sabotages de lignes et de voies de communication, des incendies enfin ont eu lieu sur l'ensemble du territoire algérien, de Constantine à Alger et d'Alger à Oran. Voilà donc qu'un peu partout, d'un seul coup, se répand le bruit que l'Algérie est à feu et à sang. (...)

Et bien ! Non, cela ne sera pas, parce que l'Algérie c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française. Des Flandres jusqu'au Congo, s'il y a quelque différence dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est la loi française, c'est celle que vous votez parce qu'il n'y a qu'un seul Parlement et une seule Nation dans les territoires d'outre-mer, comme dans les départements d'Algérie, comme dans la métropole [...]."

document 2 : Une de *L'Echo d'Alger* le 5 juin 1958

Journée historique pour l'Algérie française

L'ÉCHO D'ALGER Jeudi 5 juin 1958
30 centimes - 10 francs - 10 francs - 10 francs - 10 francs

De Gaulle aux Algérois: "Je vous ai compris"

"Notre grande récompense"
par ALAIN DE MERCIER

Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie est celle de la rénovation et de la fraternité. Je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère qu'en Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants.

A L'EQUIPAGE DU "DE-GRASSE"
"Puisse ce grand mouvement embraser la France entière"

Au C.S.P. d'Algérie
"Le ministre de l'Algérie c'est moi. Mon ami Soustelle n'est pas appelé à une haute fonction au service du pays."

Reçu dans sa voiture, le général de Gaulle était à la tête des Algérois.